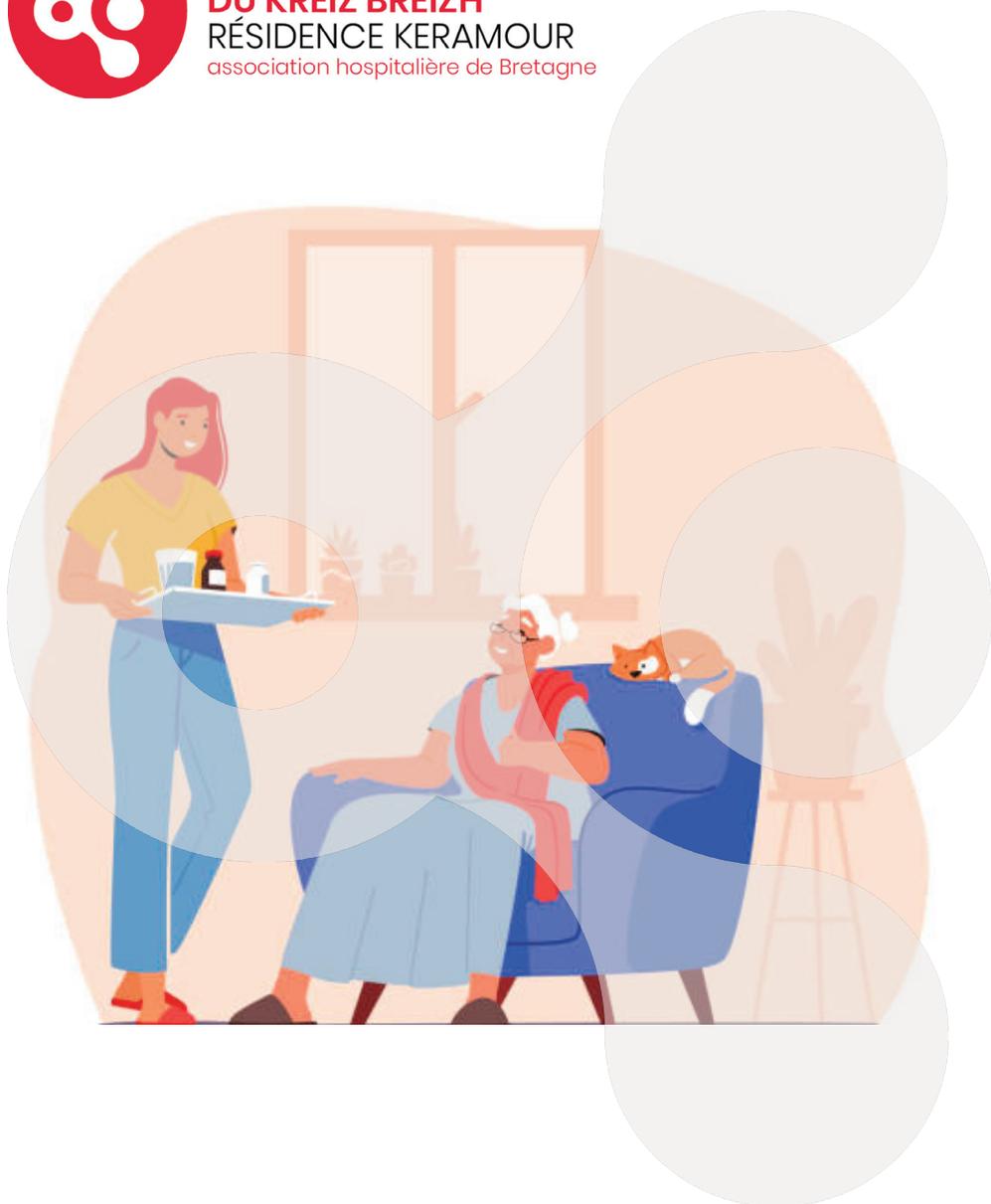




**CENTRE RESSOURCES TERRITORIAL
DU KREIZ BREIZH**
RÉSIDENCE KERAMOUR
association hospitalière de Bretagne



vosre guide
pratique d'information

www.ahbretagne.com

Madame, Monsieur,

A votre entrée dans le Centre Ressources Territorial (CRT) du Kreiz Breizh, soyez assuré que tout est mis en œuvre pour que votre accompagnement au sein du CRT se déroule dans les meilleures conditions. L'équipe pluridisciplinaire sera à vos côtés, disponible et attentive pour conduire votre accompagnement, auquel vous serez pleinement associé. Les professionnels mettent leurs compétences et toutes leurs expériences à votre service pour vous permettre de mieux vieillir chez vous.

Le CRT accompagne jusqu'à 30 usagers sur le territoire du Kreiz Breizh et se déplace à votre domicile pour garantir à vous et à vos proches aidants un soutien renforcé, pour entre autres, faciliter votre parcours de soins, en tenant compte de vos besoins aussi bien sociaux que médicaux.

Le CRT s'est ouvert en décembre 2023, en partenariat avec les services à domicile et les établissements pour personnes âgées du territoire.

Ce dispositif au bénéfice de la population du territoire du Kreiz Breizh, est porté par l'EHPAD de la Résidence Keramour de Ros-trenen, établissement de l'Association Hospitalière de Bretagne.

Toute personne intéressée peut formuler une demande d'accompagnement auprès de l'infirmière coordinatrice du CRT, situé dans les locaux de la Résidence Keramour, en se rendant sur place ou par téléphone au 06.79.19.00.57 ou au 02.96.57.40.70.

Le dossier d'accompagnement comprend une partie administrative et une partie médicale à remplir par le médecin de la personne.

Avant l'admission dans le dispositif, la responsable du CRT, se rendra au domicile de l'usager pour mieux identifier ses besoins, ses priorités et l'informer des modalités de fonctionnement.

Coût de la prestation

Ce dispositif d'accompagnement est pris en charge par l'ARS. Il comprend l'accompagnement par l'équipe pluridisciplinaire du CRT et l'installation, avec votre accord, d'une solution de téléassistance et de deux objets connectés passifs, alertant nos équipes en cas de situation inhabituelle (lors d'une chute par exemple). Au-delà de deux objets, le supplément de la prestation sera à la charge de l'usager.

Le CRT s'engage à :

- Vous faciliter l'accès aux soins,
- Vous aider à l'organisation de votre parcours de soins,
- Favoriser votre maintien à domicile,
- Créer ou maintenir le lien social pour vous et vos proches aidants.

Pour ce faire, l'équipe du CRT vous propose un ensemble de prestations comprenant un plan d'accompagnement personnalisé, incluant des propositions de prestations adaptées à vos besoins. Les objectifs et les actions envisagées dans ce plan, seront actualisés à un mois de votre entrée dans le dispositif, puis à intervalle régulier, au minimum annuellement.

Pour ce faire, le CRT vous propose, un ensemble de prestations comprenant :

- Une évaluation gériatrique avec un médecin coordonnateur, en collaboration avec votre médecin traitant et les équipe intervenant au domicile,
- Le repérage des fragilités et de la mise en place d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique par un infirmier en pratiques avancées,
- Des activités thérapeutiques physiques, cognitives et/ou sociales avec l'animateur et les Assistants de Soins en Gériatologie ou aides-soignants,
- Un accompagnement à l'aménagement de votre domicile ou à la mise en place d'aide technique par un ergothérapeute,
- Un accompagnement par un psychologue, pour vous offrir un soutien dans vos difficultés sociales et/ou psychiques.

D'autres prestations pourront être proposées en fonction des besoins identifiés (diététicienne, APA, ...), constituant pour vous, vos aidants, vos familles une précieuse source de répit.

Votre accompagnement n'est pas limité dans le temps, toutefois, il s'inscrit dans le cadre d'un plan d'accompagnement personnalisé. Il peut également s'effectuer sur une durée relativement courte et correspondre à la mise en place d'un plan d'accompagnement renforcé (pour accompagner une sortie d'hospitalisation par exemple et prévenir les ré-hospitalisations évitables).

Les interventions se déroulent entre 9h30 et 23h, du lundi au vendredi et de 13h30 à 21h le week-end, selon le planning prévisionnel défini à l'issue de la rencontre avec l'infirmière coordinatrice.

Un accompagnement personnalisé qui tient compte en permanence de votre bien-être et de vos besoins vous sera garanti tout au long de votre prise en soins, par un personnel compétent et formé à l'accompagnement de la personne âgée, dans un climat relationnel de confiance.

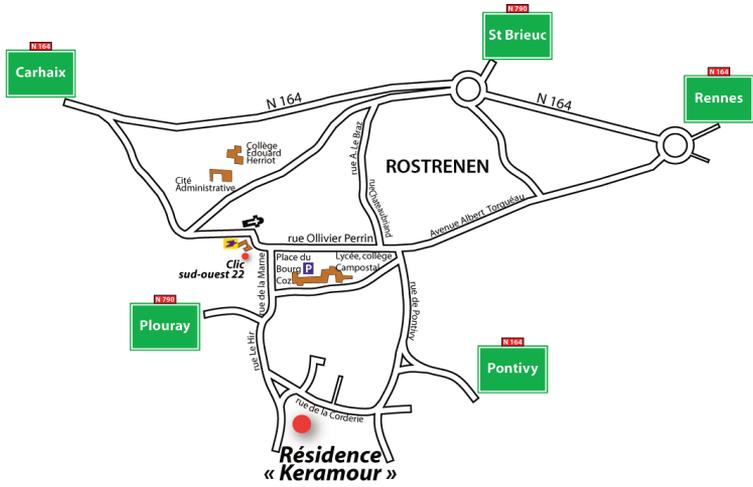


Le Centre Ressources Territorial propose d'autres types d'interventions, pouvant intéresser vos proches et vous-même :

- Le déploiement de consultations avancées (coordonné avec l'hôpital de proximité),
- Le développement de consultations de paramédicaux au sein des différents EHPAD partenaires,
- L'organisation d'actions de prévention au bénéfice des personnes du territoire,
- La mise en place d'outil d'échange, de transmission d'information entre les professionnels et l'aidant,
- La mise en place de groupes de paroles dans le cadre du soutien aux aidants,
- La mise en place d'activités ludiques culturelles et sportives,
- L'organisation de réunion d'information et/ou conférence.

Lors de la mise en place de ces actions spécifiques, nous vous informerons des modalités de déroulement, afin que vos proches et vous-même puissiez y participer.

Toutefois, vous pouvez également nous faire part de vos souhaits, nous permettant d'adapter au plus près des besoins, notre offre d'accompagnement sur le territoire.





**CENTRE RESSOURCES TERRITORIAL
DU KREIZ BREIZH**
RÉSIDENCE KERAMOUR
association hospitalière de Bretagne



AHB Service Communication Janvier 2024 - M2-SI-212

Tél. : 02 96 57 40 70 / 06 79 19 00 57

8 rue de la Corderie - 22110 ROSTRENEN
www.ahbretagne.com

